

AVRIL 1961

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA
CROIX-ROUGE



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

à Genève

MM. LÉOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, *président* (1946) ¹

JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h.c., *vice-président d'honneur* (1919)

M^{lle} LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)

MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)

MARTIN BODMER, docteur en philosophie h.c., *vice-président* (1940)

ERNEST GLOOR, docteur en médecine, *vice-président* (1945)

PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1943)

RODOLFO OLGATI, docteur en médecine h.c., ancien directeur du Don suisse (1949)

M^{lle} MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)

MM. FRÉDÉRIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, (1951)

MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946 (1952)

GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

ADOLPHE FRANCESCHETTI, docteur en médecine, professeur de clinique ophtalmologique à l'Université de Genève (1958)

HANS BACHMANN, docteur en droit, secrétaire général adjoint du Comité international de la Croix-Rouge de 1944 à 1946 (1958)

JACQUES FREYMOND, docteur ès lettres, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, professeur à l'Université de Genève (1959)

DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit (1961)

Direction:

MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif

JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires générales

EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers et administratifs

CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique

¹ Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.



J. COURVOISIER

**réseau
bancaire
international**

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
genève

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.

9, rue d'Italie, Genève — Tél. 24 32 93

- ◆ **Expertises, revisions et organisations comptables**
- ◆ **Domiciliation et administration de sociétés**
- ◆ **Assainissements et liquidations**
- ◆ **Interventions et conseils en matière fiscale**

Pour vos Imprimés :

IMPRIMERIE DU

**BIENFACTURE
PONCTUALITÉ
RAPIDITÉ**

JOURNAL DE GENÈVE

Téléphone 25 72 17

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 508
AVRIL 1961

*

SOMMAIRE

	Pages
G.I.A.D. Draper : La discipline pénitentiaire et la guerre au moyen âge (I)	161

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

<i>Nouvelles d'ici et de partout</i>	179
<i>Comment fut créé, par le CICR, un service de recherches au Congo (Ed. L. J.)</i>	193
<i>L'activité du CICR en Algérie</i>	202
<i>Une édition anglaise de la Revue internationale</i>	203
<i>Fonds de l'Impératrice Shôken (quarantième distribution des revenus)</i>	205

CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

<i>Commission permanente de la Croix-Rouge internationale</i>	208
---	-----

BIBLIOGRAPHIE

*

ÉDITION ANGLAISE DE LA REVUE

Une édition en langue anglaise paraît chaque mois sous le titre *International Review of the Red Cross*. Elle est en principe identique à l'édition française, et peut être obtenue aux mêmes conditions.

*

SUPPLÉMENTS DE LA REVUE

EN LANGUE ESPAGNOLE

Informaciones del mundo entero. — La actividad del CICR en Argelia. — Comisión permanente de la Cruz Roja Internacional.

EN LANGUE ALLEMANDE

Nachrichten aus Nah und Fern. — Tätigkeit des IKRK in Algerien. — Ständige Kommission des Internationalen Roten Kreuzes.

LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

est publiée chaque mois par le Comité international de la Croix-Rouge

7, avenue de la Paix, Genève (Suisse) — Compte de chèques postaux I, 1767

Abonnement un an: Fr. 20,—: le numéra Fr. 2,—

Pour les pays suivants: Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Sarre, Suède, Tunisie, Vatican, on peut s'abonner auprès des bureaux de poste (fr. s. 20,50)

Rédaction: JEAN-G. LOSSIER